



JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

N° 211 Mars-Avril 2022

LES ECHOS

DE



EDITO

Alors que l'heure était à l'optimisme en ce début de printemps avec la fin du port du masque et d'un certain nombre de contraintes, force est d'admettre que le déclenchement de la guerre en Ukraine, aux portes de nos frontières, et le rebond de l'épidémie de Covid-19 ont quelque peu ébranlé notre optimisme d'un retour à une situation dite « normale ». Depuis quelques semaines, nous en ressentons déjà, tous, les effets négatifs : hausse du coût des matières premières, des énergies, des denrées alimentaires et autres produits, qui impactent directement le pouvoir d'achat des ménages mais obèrent également les finances des entreprises et des collectivités locales. Pour autant, devons-nous céder au pessimisme ambiant ? Je ne le crois pas !

D'une part, l'élan de générosité des Français et tout particulièrement celui des Mauriciennes et Mauriciens s'est encore une fois de plus manifesté lors de la collecte de dons organisée pour l'Ukraine par la municipalité le mois dernier. Je profite de cette tribune pour remercier chaleureusement les bénévoles, les élus et les habitants de la commune qui y ont participé.

D'autre part, l'équipe municipale, à l'occasion du vote du budget prévisionnel 2022, a décidé d'engager des projets d'envergure pour notre commune. La création d'un vrai cœur de village avec la requalification de la RD 1084 en voie urbaine et arborée, l'aménagement de la place Charles de Gaulle, la réfection du pont Maurice Cusin et de nouvelles voiries, la modernisation de l'éclairage public, la poursuite de la végétalisation de notre commune (plantation de nombreux arbres prévue), l'amélioration de la qualité de nos installations scolaires et bien d'autres projets encore, montrent la volonté de notre commune de jouer pleinement son rôle d'acteur social et économique dans le seul objectif d'améliorer votre cadre de vie et la qualité des services rendus à la population pour ... le bien vivre à Saint-Maurice-de-Beynost !

ZOOM SUR EN PAGES 2 A 5

- Le budget communal 2022

VIE MUNICIPALE PAGES 5 A 9

- ALSH Vacances d'hiver au top !
- Repas des aînés
- Départ à la retraite
- Collecte en faveur de l'Ukraine
- Ramassage des ordures ménagères
- Le conseil des jeunes citoyens
- Un trésor caché à Saint-Maurice
- Portrait

VIE COMMUNAUTAIRE PAGES 9 A 10

- Cinéma de la Côtière

VIE ASSOCIATIVE PAGES 11 A 14

- ARTEMIS
- CT Dombes
- O.B.S.M.
- Côtière en transition

VIE PRATIQUE PAGES 14 A 16

- 60 ans de mariage pour 2 couples mauriciens
- Le tigre du platane
- La Croix Rouge
- Agenda - Etat civil - Permanences

LE BUDGET COMMUNAL 2022

Le budget prévisionnel (BP) constitue le document budgétaire par excellence par lequel la collectivité prévoit ses dépenses et ses recettes sur une année civile.

Ainsi, le BP 2022 de la commune a été présenté et voté au cours de la séance du conseil municipal du 10 mars 2022 et peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

La nouveauté de cette année réside dans le fait que le BP a été établi en intégrant pleinement les orientations portées par le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2022/2026 présenté lors du débat d'orientation budgétaire (DOB) du 3 février 2022.

Tout en maintenant un haut niveau de service auprès des Mauriciens, la maîtrise de la masse salariale, l'optimisation des dépenses à caractère général, la réduction importante des charges financières et la stabilité des autres charges de gestion ont permis de voter un budget en légère hausse (20 951 359,10 € vs 20 609 463 € au BP 2021), qui permettra ainsi de dégager une capacité d'autofinancement importante qui, cumulée avec une réserve financière conséquente (6 252 256 €), seront nécessaires à la réalisation des projets d'investissements contenus dans le PPI 2022/2026.

Cette année, les investissements connaîtront donc une accélération notoire avec notamment, entre autres projets, le début de la réalisation du projet de requalification de la RD 1084 et de la place Charles de Gaulle sans aucune augmentation de la fiscalité locale par rapport aux années antérieures :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : **25,26 %** (11,29 % pour la part communale).
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : **28,54 %**
- Taxe Habitation pour les résidences secondaires :

I - BP 2022 SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1. Recettes :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (activités périscolaires, accueil de loisirs, crèche, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions et aux loyers perçus. Les recettes de fonctionnement 2022 représentent **5 446 470 €**.

Les trois principaux types de recettes pour notre commune se traduisent ainsi :

- Impôts locaux et attribution de compensation : **3 580 k€** au BP 2022 contre **3 268 k€** perçus en 2021
 - Dotations versées par l'Etat : **1 435 k€** au BP 2022 contre **1 398 k€** perçus en 2021
 - Recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population estimées à **262 k€** en 2022.
- Auxquels s'ajoute le résultat de fonctionnement reporté (2020/2021) pour un montant de **6 116 883,75 €**, soit un total général à hauteur de **11 563 353,75 €**.

2. Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par la masse salariale, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectués, les subventions versées aux associations, les indemnités des élus, la participation à différents syndicats et les intérêts des emprunts à payer.

Les charges à caractère général sont en hausse par rapport aux années précédentes notamment à cause de la hausse du prix de l'énergie. De même, les charges de personnel sont également en hausse suite à la modification de statut de certains agents de la collectivité et à la réévaluation des bas salaires pour coller à l'augmentation du SMIC.

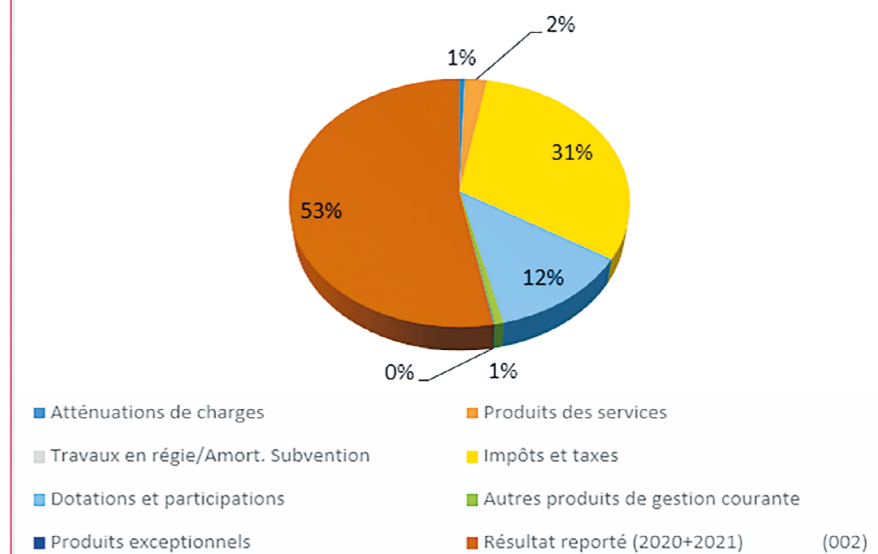
Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **4 621 097 €**, auxquelles s'ajoutent **6 622 256,55 €** de virement vers l'investissement et **320 000 €** de dotations aux amortissements, soit un total de **11 563 353,75 €**.

L'écart entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement constitue l'autofinancement brut, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement.

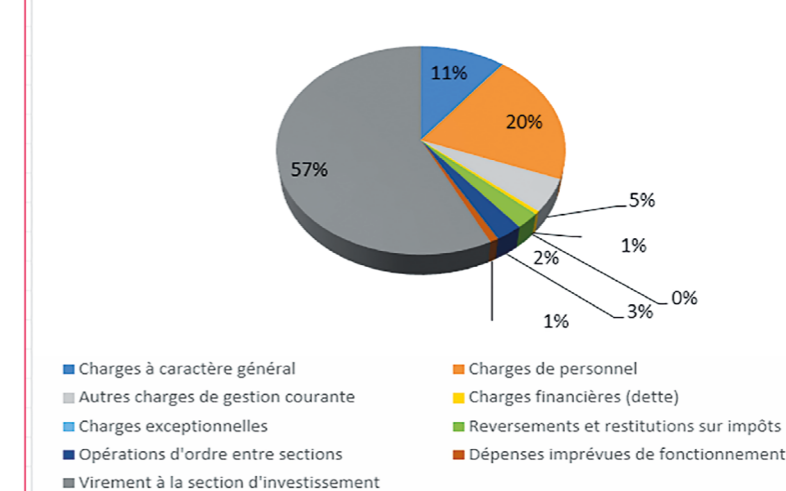
Ainsi pour 2022, grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, le montant de l'autofinancement brut ressort en prévisionnel à **825 373 €**.

Par rapport aux communes de même strate, cette capacité d'autofinancement est très élevée.

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



II - BP 2022 SECTION D'INVESTISSEMENT :

Le BP d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à **9 388 005,35 €**.

1. Recettes :

Les principales recettes d'investissement pour ce budget 2022 proviennent, en dehors du virement issu de la section de fonctionnement (**6 622 256,55 €**), du FCTVA calculé à **180 000 €**, de la taxe d'aménagement estimée à **320 000 €** et aux subventions à percevoir de la part de l'Etat, de la Région AURA ou encore du Département de l'Ain dans le cadre de certains investissements pour un montant évalué à **86 700 €**.

A noter que l'emprunt de 2M d'euros, entériné par le conseil municipal lors du DOB pour financer la requalification de la RD 1084 n'ayant pas été contractualisé à la date du vote du budget, fera l'objet d'une Décision Modificative (DM) lorsqu'il sera réalisé et viendra ainsi augmenter les recettes d'investissement.

2. Dépenses :

Outre les restes à réaliser (RAR), dépenses engagées en 2020 mais payées en 2021 (**318 288,38 €**), et le déficit antérieur reporté (**1 539 060,42 €**), les dépenses d'investissement sont principalement réparties entre le remboursement du capital de la dette (**261 000 €**), le paiement des prestations d'ingénierie (**165 182 €**), des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules et de biens immobiliers pour un montant de **1 295 880,97 €**.

L'année 2022 sera la première des quatre années de fort investissement pour la commune comme cela a été présenté lors du débat d'orientation budgétaire. Ainsi, un grand nombre de dépenses ont été inscrites dès cette année (**4 818 274,14 €**), même si la totalité de celles-ci seront étalées sur plusieurs années budgétaires.

3. Focus sur les principaux projets d'investissement 2022 :

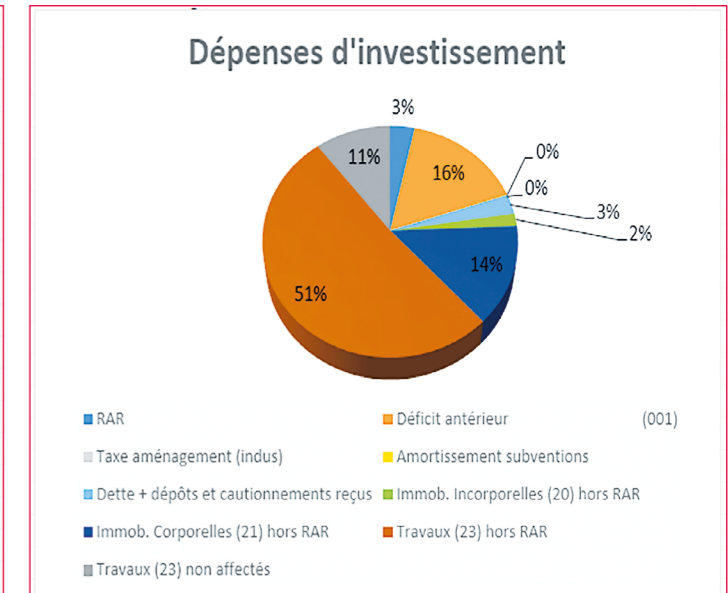
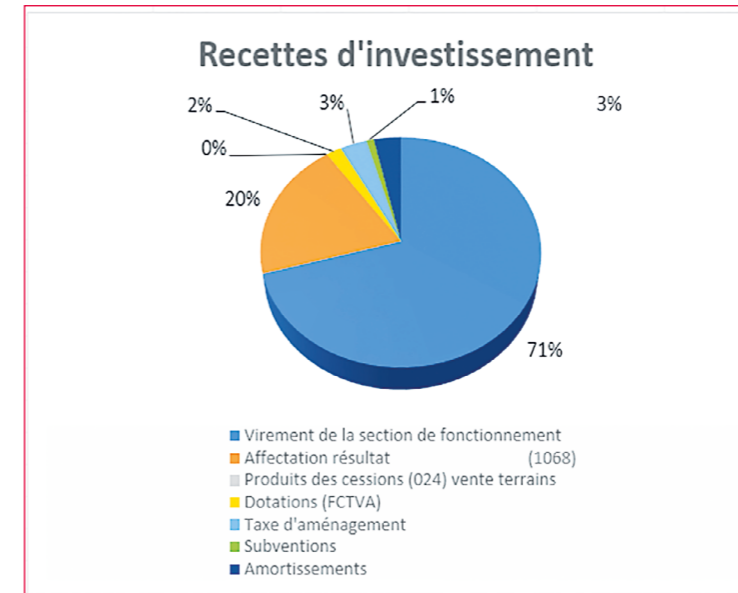
CATEGORIES	Principaux Projets	Montant	
OPERATIONS	Requalification de la RD 1084 (travaux + MOE)	2 630 000 €	
	Aménagement place Charles de Gaulle	300 000 €	
	Mise en accessibilité	110 000 €	
	Développement Fibre noire	260 000 €	
	Travaux sur différentes toitures	72 000 €	
	Sécurisation des bâtiments	45 000 €	
	Autres...	...	
	TOTAL	3 200 000 €	
VOIRIE	Schéma directeur de circulation	70 000 €	
	Chemin de Miribel	200 000 €	
	Montée de la pissette	110 000 €	
	Route de Tramoyes	50 000 €	
	Parking arrière de la Mairie	70 000 €	
	Divers travaux voirie	100 000 €	
	Pont Maurice Cusin	550 000 €	
	Vidéoprotection	120 000 €	
	Enfouissement réseau	135 000 €	
	Eclairage public – passage en LED	200 000 €	
	Autres...	...	
	TOTAL	2 200 000 €	
	TRAVAUX	Ecole Maternelle	240 000 €
		Ecole Elementaire	55 000 €
Sathonette (Château, Restaurant, ancien alsh)		26 000 €	
Mairie + Police Municipale		80 000 €	
EAJE Françoise Dolto		50 000 €	
7, av. des écoles (Club amitié loisirs)		45 000 €	
Artémis		45 000 €	
Equipements sportifs et associatifs		100 000 €	
Autres...		...	
TOTAL		730 000 €	
EQUIPEMENTS		Mairie + Police Municipale	65 000 €
		Services Techniques	60 000 €
	Ecoles	12 000 €	
	EAJE + RAM + ALSH	15 000 €	
	Autres...	...	
TOTAL	155 000 €		
FONCIER / URBA	Terrain de l'évêché	260 000 €	
	Maison angle avenue des Îles / rue Pasteur	180 000 €	
	Révision du PLU	60 000 €	
	
TOTAL	530 000 €		

4. Synthèse de la section d'investissement :

Le budget d'investissement pour l'année 2022, qui répond aux orientations contenues dans le PPI 2022/2026, est conséquent puisqu'il intègre la totalité du financement de la requalification de la RD 1084 bien que les dépenses réelles soient réparties sur les 3 années budgétaires à venir.

Aussi, il fait suite à un niveau d'investissement déjà très important en 2021 qui comprenait notamment la réfection des voiries de la cité Toray Est avec l'enfouissement des réseaux, d'où un déficit élevé reporté sur le budget 2022.

Côté recettes, il est à noter une augmentation significative du montant de la taxe d'aménagement (200 000 €) qui sera perçue dans le cadre de l'implantation du programme immobilier East Village sur la commune.



III - BP 2022 DETTE :

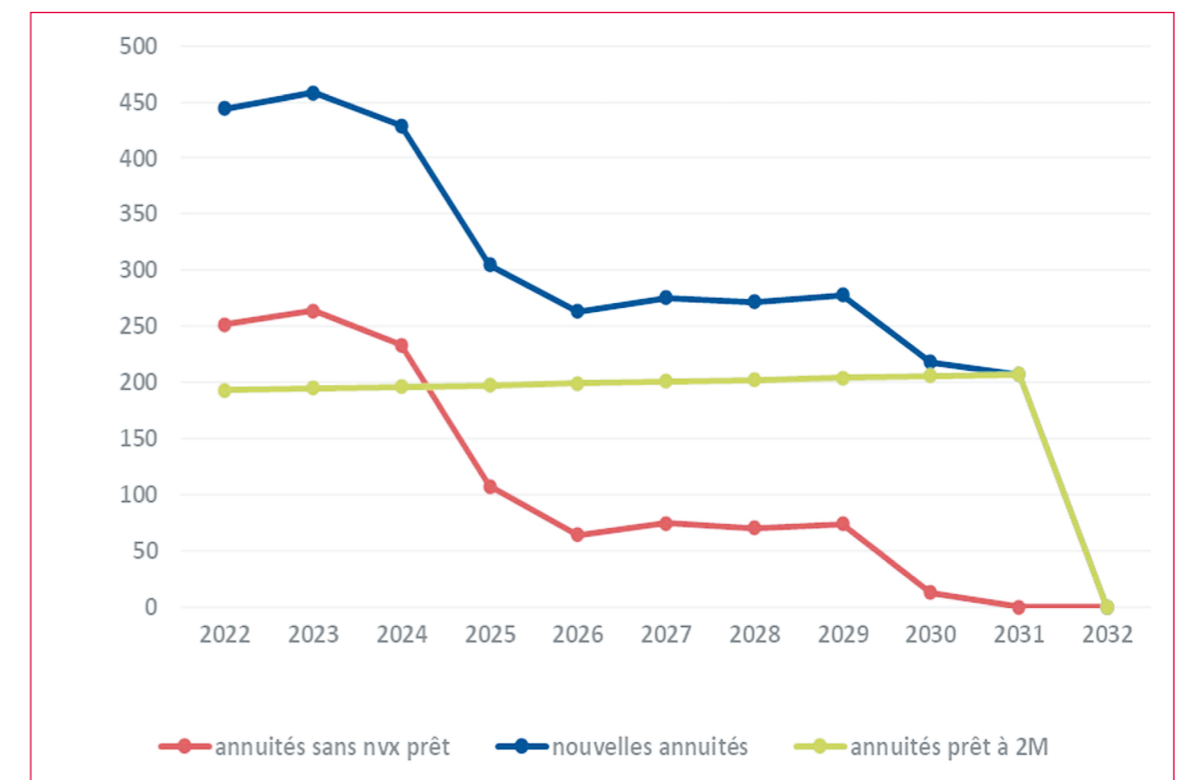
Au 1er janvier 2022, le capital restant dû de l'encours de dette s'élèvera à 1 151 964 euros répartis sur 8 emprunts. L'annuité de la dette a fortement diminué ces dernières années suite à l'arrêt du remboursement de plusieurs prêts conclus pour les plus anciens depuis 1978. Cette baisse significative stagne sur les 3 années à venir avant de fléchir de nouveau en 2025. La dette est ainsi estimée à environ 290 €/habitant pour 2022, ce qui

est bien inférieur à la moyenne des communes de même strate (771 €/hab.) et qui démontre un réel effort de désendettement depuis plusieurs années.

La capacité de désendettement de la commune est ainsi estimée à environ 1,1 an quand elle est de 4,3 ans dans les communes de mêmes strates.

Ainsi, avec la souscription d'un nouvel emprunt de 2 millions d'euros sur 10 ans, pour le financement de la RD 1084, la dette annuelle par habitant passerait à 780 euros et notre capacité de désendettement à 3,2 ans.

Annuité de la Dette 2022 - 2032 - emprunt de 2M€ / 10 ans



DES VACANCES D'HIVER AU TOP !

Sur ces deux semaines de vacances, les enfants inscrits à l'ALSH ont réalisé diverses activités autour des thématiques de l'hiver (semaine 1) et de la mise en scène (semaine 2).

Au programme : fabrication d'igloos, fresques, création de marionnettes, mise en place de scènes théâtrales et initiation au théâtre. Les enfants ont également profité de la Sathonette pour des jeux intérieurs et extérieurs. Le mercredi de la première semaine, le groupe des Petites Canailles (3-5 ans) et celui des Kawaiis (6-7 ans) se sont rendus à Lyon pour assister à un spectacle au théâtre Odéon.

Quant aux Explorateurs (8-12 ans), ils ont découvert la salle d'escalade HAPIK. Ils ont « grimpé » pendant plus

d'une heure sur des parcours « funs » et insolites.

Le lundi de la deuxième semaine, tous les enfants se sont rendus à la station des Plans d'Hotonnes. Si le soleil n'était pas au rendez-vous, la neige était bien là ! Les enfants ont profité de l'air pur de la montagne, autour d'activités de glisse (snowtubing pour certains et air-board pour les plus grands).

Des vacances d'hiver qui se sont terminées en beauté avec une raclette party au restaurant scolaire.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants aux prochaines vacances, le programme sera tout aussi alléchant !

Le service TMP-ALSH reste à votre écoute.



REPAS DES AINES

Le contexte sanitaire a contraint la municipalité à annuler le traditionnel « Repas des Aînés » programmé comme chaque année, en janvier.

Très attachés à cet événement, l'équipe municipale et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) avait décidé de le reporter dès que la situation sanitaire le permettrait. C'est donc un repas des Aînés de printemps qui est en train de se préparer.

Ce moment de partage et de convivialité, très apprécié de tous, aura lieu le samedi 28 Mai à la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost.

Ce sera l'occasion pour nos aînés de passer une agréable journée autour d'une bonne table. Le repas sera préparé par le traiteur « Aux Délicatesses » et l'animation offrira de bons moments avec le duo « Pierre-Luc et Véronique ». Un spectacle dansant « dans l'esprit des Carpentier », pour le plaisir de redécouvrir les chansons populaires, le rythme, les costumes évoquant ces émissions télévisées qui ont marqué les années 40 à 70.

Chaque année, ce rendez-vous traditionnel permet aux uns et aux autres de se réunir dans une ambiance festive, conviviale et sympathique. L'ambition de ce repas est bien d'honorer les anciens et de renouer les liens avec eux et entre eux.

Toutes les personnes s'étant inscrites en fin d'année 2021 sont donc conviées. L'évènement se déroulera selon le protocole sanitaire en vigueur à cette date.



DEPART A LA RETRAITE

Après 26 années passées au sein du service urbanisme, Mme Corinne MARTINEZ a pris sa retraite en janvier dernier. La municipalité et l'ensemble des agents lui souhaitent plein de bonheur et de réussite pour cette nouvelle étape de la vie.

COLLECTE POUR L' UKRAINE : UN GRAND MERCI AUX MAURICIENS !

Du 4 au 15 mars, la commune a mis en place une collecte pour l'Ukraine permettant aux habitants de déposer certains produits dans le domaine de la logistique, de l'hygiène et des secours : lits de camp, duvets, couvertures, lait maternisé, couches, gants, masques, pansements, médicaments, matériel médical et électrique. L'action a été menée avec le Génie civil, compétent pour l'acheminement et la distribution. En parallèle, la mairie a décidé la mise à disposition d'un logement municipal disponible, des particuliers se sont également proposés pour accueillir des exilés.



RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Afin de limiter les nuisances (sécurité, circulation, odeurs), il est impératif de ne sortir vos bacs que la veille au soir et de bien vouloir les rentrer dès le ramassage effectué.

Pour rappel, voici les jours de ramassage :

- Bacs noirs tous les lundis (en gris dans le calendrier) ;
- Bacs jaunes : les mardis (semaines paires) en bleu dans le calendrier.

Le calendrier est disponible en mairie et consultable sur notre site internet.

Chaque foyer détenteur d'un bac se doit de respecter le règlement de collecte de la CCMP. Le non-respect de ce règlement est une infraction prévue et pouvant être réprimée (amende de 38 €).

Il est également rappelé qu'il est interdit de jeter du verre dans les poubelles, il est impératif d'utiliser les conteneurs réservés à cet effet, sur les créneaux horaires adéquats (cf. encadré ci-contre).



LE CONSEIL DES JEUNES CITOYENS PASSE A L'ACTION

Le respect de l'environnement n'est pas uniquement l'affaire des adultes ! Cela concerne aussi les enfants et nos Jeunes Élus sont porteurs de ce message !

Lancer une campagne de communication auprès des Mauriciens et Mauriciennes afin de sensibiliser les habitants au respect de l'environnement est le parti-pris du CJC ! L'idée est inspirée d'un jeu qui cartonne sur internet « Trouve mon galet ». Ce challenge est récemment arrivé en France, après avoir franchi d'autres pays, comme le Canada, l'Angleterre ou les USA. Cette chasse au trésor géante, comme un « Petit Poucet » contemporain, arrive donc à Saint-Maurice-de-Beynost.

La séance du 16 mars a été consacrée à la peinture sur galet. Chaque jeune élu a fait un dessin et/ou inscrit un message sur le thème de l'environnement ; les galets seront ensuite dispersés sur la commune,

courant avril. Une publication sera mise en ligne par le CJC, demandant à ceux qui trouvent un galet de contacter le service Enfance jeunesse - dejasal@saint-maurice-de-beynost.fr - qui postera la photo sur le Facebook de la commune pour suivre le cheminement de ces galets peints et le plaisir de leur découverte.

L'objectif principal est de s'amuser un peu, quel que soit son âge, en solo, en famille, entre amis, ou avec des enfants, tout en se promenant dans la ville. L'autre principe, c'est d'écrire un petit message au dos des galets en faveur de la citoyenneté et de la protection de l'environnement.

Chaque habitant pourra accompagner la démarche soit en faisant voyager les galets, soit en créant de nouveaux galets messagers ! Quand vous trouverez un galet peint, après la surprise et le questionnement, vous pourrez le déplacer et le faire voyager ailleurs, ce qui est tout aussi

LE CJC (SUITE)

excitant que de le garder, ou d'en créer d'autres !

Au final, c'est une activité ludique, habile et plaisante pour mieux respecter l'environnement et la ville. Retrouvez les galets messagers prochainement sur le Facebook de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost !



UN TRÉSOR CACHE À SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST !

C'est ce qui s'appelle tomber sur un trésor. Ce vendredi, un habitant de notre commune, M. Vincent David, arpentant les chemins de la Côtère, a découvert une vieille pièce d'or. Coup de chance, la pièce découverte a été identifiée par un collectionneur : il s'agit d'un « sou d'Henri III », une pièce frappée du visage du roi anglais ayant régné entre 1216 et 1272. Le souverain britannique y est représenté assis sur un trône, portant dans ses mains un globe et un sceptre. En plus de son ancienneté, il s'avère que la pièce découverte est extrêmement rare : il n'en existe que huit autres similaires dans le monde. Une exceptionnelle rareté qui ne fait qu'accroître sa valeur, estimée par le collectionneur à plus de ... 500 000 €. Selon le profes-

seur d'Histoire médiévale, M. Jean Brouille, bien connu dans le milieu universitaire lyonnais, d'autres pièces pourraient être retrouvées, voire un trésor datant de cette époque... A bons entendeurs, bonne recherche !



PORTRAIT

Pour ce nouveau portrait, nous vous proposons de découvrir l'un de nos agents de la Direction des Services Techniques et Urbanisme, M. Nicolas BISTER, qui nous a rejoint à la mi-janvier.

Les Echos (LE) : Bonjour Monsieur BISTER. Afin que les habitants de notre commune puissent mieux vous connaître, pourriez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

NB : « Après l'obtention d'un BTS Informatique industrielle en 2001, j'ai démarré ma carrière en tant qu'agent administratif à la Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle, au service de la COTOREP (Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel) jusqu'en janvier 2006. À partir de cette date, la mission handicap est devenue une compétence départementale et j'ai donc intégré les services du département du Rhône, la MDPH (Maison départementale

des personnes handicapées) plus précisément. Globalement, j'assurais les mêmes missions. En septembre 2006, j'ai changé de poste, j'étais coordinateur d'une équipe pluridisciplinaire d'évaluation (médecins, psychologues, assistances sociales, ...). Après 15 ans de bons et loyaux services dans cette structure, j'ai décidé de me réorienter, l'envie de découvrir de nouvelles choses. Le poste proposé par la commune a attiré mon attention car il me permet de découvrir un nouvel environnement et de nouvelles missions ».

LE : Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste vos missions ?

NB : « Ma principale mission consiste à assurer le suivi, le traitement et la rédaction des courriers, l'accueil et l'information des administrés sur les questions de

PORTRAIT (SUITE)

procédure et d'urbanisme simples, la pré-instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager... Je m'occupe également du suivi des dossiers d'urbanisme examinés par la Commission Urbanisme en lien avec le Directeur des services techniques et urbanisme. J'ai également comme mission plus ponctuelle l'accueil physique et téléphonique du public, l'orientation du public ainsi que le traitement des demandes et dossiers d'état civil ».

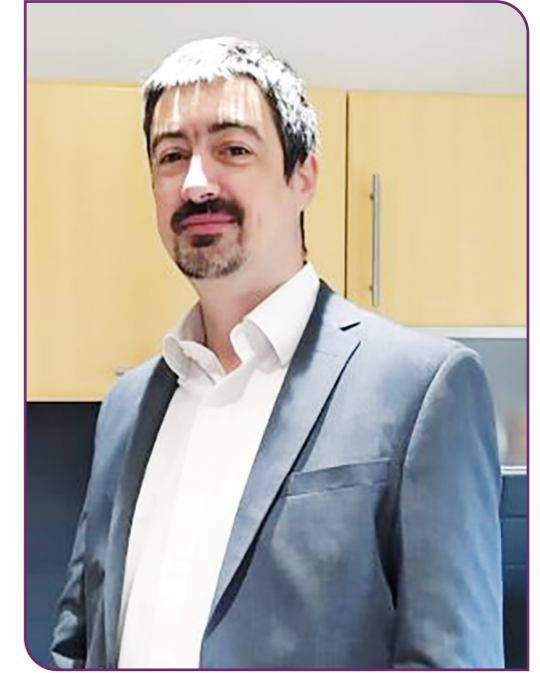
LE : ... et les qualités nécessaires pour l'exercer ?

NB : « Je dirai qu'il faut avoir un bon sens de l'accueil et de l'écoute, être organisé, savoir anticiper, être disponible et autonome. Une bonne maîtrise des outils bureautique et informatique est nécessaire ainsi que savoir faire preuve de discrétion professionnelle ».

LE : Dernière question : comment s'est passée votre intégration ?

NB : « Ce fut un très bon accueil, notamment grâce à un « tuilage » avec Mme MARTINEZ qui est partie à la retraite à la fin du mois de janvier. Cela m'a permis de prendre connaissance du poste et du domaine et d'appréhender plus facilement mes nouvelles missions ».

Monsieur BISTER, l'équipe des Echos vous remercie d'avoir pris un peu de votre temps avec nous pour vous faire connaître et présenter votre métier. Nous vous souhaitons pleine réussite au sein de nos services.



VIE COMMUNAUTAIRE

COMPLEXE CINÉMATOGRAPHIQUE DE LA CÔTIÈRE

Le 30 juillet dernier, la Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique (CDAC) a émis une réponse positive au projet d'implantation d'un multiplexe de 5 salles à Saint-Maurice-de-Beynost. Ce projet a pour but de pallier le manque criant de salles dans l'Ain tout en permettant un positionnement dans l'aire métropolitaine.

En proposant environ 350 films par an, grâce à ses 5 salles de cinéma, ce complexe cinématographique sera en mesure de proposer une diversité de films pouvant attirer tous les publics. L'objectif sera de satisfaire les 150 000 spectateurs attendus grâce à une large sélection de films dont 60 % de films grand public et 40 % de films d'art et d'essai en version originale et française.



COMPLEXE CINEMATOGRAPHIQUE (SUITE)

Une part importante dans la vie culturelle locale

Le projet d'éducation à l'image, mené entre le futur complexe cinématographique et les écoles, collèges et lycées, présente un véritable avantage. Une offre préférentielle sera proposée aux scolaires mais également aux jeunes publics à dimension extra-scolaire. L'intérêt est de sensibiliser les jeunes à travers diverses activités comme des ciné-goûters, des retransmissions de concerts et d'opéra, des rencontres avec des professionnels du 7ème art, etc.

Le complexe cinématographique s'appuiera également sur le tissu associatif local pour proposer des animations en lien avec les équipements culturels et éducatifs structurants du territoire. Le souhait de la CCMP est que les deux associations déjà présentes sur le territoire (ULM Cinéma et ABCD) travaillent de concert à la création d'une nouvelle association des amis du cinéma afin d'organiser des ateliers, des conférences et des ciné-concerts.

Un espace intégré dans son environnement

Intégré à côté de Lilo et en face du Forum des Sports,



le nouveau complexe cinématographique sera un point d'ancrage entre les divers pôles sportifs. La présence d'un restaurant terrasse et snack en continu permettra au public de se restaurer à n'importe quel moment de la journée. Son credo : une cuisine simple et savoureuse à déguster dans une ambiance chaleureuse et moderne.

De plus, la priorité de la CCMP est d'harmoniser la circulation autour et au sein du site. Ainsi, grâce à un travail de collaboration entre la CCMP et les communes de Beynost et de Saint-Maurice-de-Beynost, un projet d'aménagement routier va être mis en place en prenant en compte les projets de logement situés au nord de la voie ferrée. De plus, la mutualisation des 5 parkings existants va permettre le partage des places de parking entre les équipements.

Le démarrage des travaux du futur complexe cinématographique de la Côtière est prévu au premier trimestre 2023, la livraison au deuxième semestre 2024

ARTEMIS

EVENEMENTS

Assemblée Générale 07 Avril 2022 à 19h00 à ARTEMIS : Venez découvrir de façon interactive ARTEMIS. Cet événement associatif est également l'occasion d'échanger et de découvrir l'équipe bénévole et salariée qui fait vivre le centre socio-culturel ARTEMIS (ouvert à tous et gratuit).

Qui a refroidi Lemaure ?, enquête interactive du 29 mars au 23 avril. Au 26 rue Dampierre, un jeune homme est retrouvé défenestré au petit matin. Personne n'a rien vu. Suicide, meurtre, que s'est-il passé ? Muni d'une tablette, le visiteur devenu inspecteur stagiaire est invité à résoudre l'enquête. Une expérience à vivre en solo, en tandem, en famille... à partir de 11 ans, pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.



Dimanche Loisir le 3 avril 2022 à 15h00 « Contes et légendes de nos régions » avec la Compagnie du Grillon. Venez retrouver le plaisir d'écouter, de vous évader, de rire avec ces histoires qui nous ont bercé, celles qui font rire, celles qui font peur ou celles qui nous ramènent à la sagesse. Un temps festif intergénérationnel pour terminer l'année : le jeudi 2 juin à 16h30.

Soirées jeux : un jeudi par mois Artémis organise une soirée jeux ouvertes à tous (0-107 ans) de 18h à 21h. C'est un temps ludique et de partage pour tous types de joueurs, de novice à expert. Les prochaines auront lieu le jeudi 14 avril et jeudi 19 Mai 2022.

Café-théâtre seul en scène STAN : « Et si les œuvres d'art pouvaient parler ? » le vendredi 29 avril 2022 à 20h30. Un « one man show » où l'humour de l'art est ponctué de poésie. Tarif 11 € (adhérents) et 15 € (non adhérents) + Baby-sitting à 5 € proposé. Inscription à l'accueil d'ARTEMIS.



Mois de la culture : en mai, nous vous emmenons faire le tour du monde en 31 jours. Nous vous proposerons, avec notre mois thématique, de découvrir les différentes cultures du monde autour du sport, de la musique, des tenues, des chants, des plats ...

Concert « Douce France » avec Jean-Claude Moste le dimanche 15 Mai 2022 à 15h00 : ce chanteur lyonnais donne à des chansons qu'on croyait figées un nouvel éclat. Jean Ferrat, Serge Reggiani, des notes familières ressurgissent dans nos têtes pour notre plus grand bonheur. Tarif 11 € (adhérents) et 15 € (non adhérents). Inscription à l'accueil ARTEMIS.



ARTE' ADULTE-FAMILLE

Café des parents du jeudi : les 14 avril à 8h15 et 12 mai à 16h15, avec les professionnelles petite enfance (Ram, crèche, Ecole maternelle, Accueil de loisirs, PMI). Venez échanger avec nous, discuter des sujets qui vous préoccupent, vous informer. Thème choisi cette année : le jeu.



CAFÉ DES PARENTS
ST MAURICE DE BEYNOST

ECOUTE ECHANGES INFORMATIONS RESSOURCES

Les JEUDIS
devant l'école maternelle

Jeudi 3 février 2022 à 8h15
Jeudi 17 mars 2022 à 16h15
Jeudi 14 avril 2022 à 8h15
Jeudi 12 mai 2022 à 16h15
Juin : Fête du JEU

Contact : 07 83 87 05 12 (Artemis) ou
ram@saint-maurice-de-beynost.fr (Ram)



ARTE' JEUNES 11/17 ANS

Les Mercredis Accueil de Loisirs : l'accueil de loisirs reste ouvert à tous les mercredis, de 14h à 18h. Les activités de ce trimestre sont en construction avec les jeunes.

Vacances Arté-jeunes : Ouverture du 19 au 29 avril 2022 avec Christopher SPADINY.

Soutien scolaire : le soutien scolaire continue pour les collégiens, tous les mardis de 17h30 à 19h. Places limitées à 10. Une méthodologie de travail et un soutien individualisé sont apportés. Bénévoles bienvenus !

Projet jeunes 14-17 ans : Artémis repense sa cuisine. Vous aimez bricoler et peindre ? Ce chantier est fait pour vous et nous vous aiderons à financer le projet de votre choix.

L'atelier parents-ados devient l'**atelier Adultes - Ados** chaque mois, de nouvelles animations sont proposées. Venez partager une activité commune proposée par Artémis, seul ou accompagné. Samedi 9 avril 2022 de 10h à 13h « Tous au jardin ! » : Animations autour de la grainothèque en partenariat avec l'association Côtière en Transition. Puis les samedis 21 Mai et 18 Juin 2022.

Retrouvez ARTEMIS sur
<https://artemis-smb.fr/>
ou en suivant notre page Facebook
Mail : accueil@artemis-smb.fr
Téléphone : 04 78 55 13 90

ANCV Seniors en vacances (séjour septembre) : un projet de séjour prévu en septembre, élaboré pour les seniors et les aidants, et surtout avec eux, accompagné par la Croix-Rouge française et Artémis. Après une première réunion d'information, une 2ème rencontre est prévue le mardi 3 mai à 9h30 (vérifier la date auprès d'Artemis) pour fixer la destination et la durée. Venez découvrir le projet et rejoindre le groupe. Plus d'informations auprès d'Artemis.

Nos activités régulières : l'atelier parents/enfants le mercredi matin, l'Atelier des habitants le jeudi après-midi, les Croc'livres (histoires à partir de 3 ans) le deuxième et quatrième samedi du mois à 10h30, les Ateliers Philo pour les 7 - 10 ans, le deuxième mercredi de chaque mois, et l'atelier adultes-ados un samedi par mois.

La bibliothèque vous accueille les mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h, les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 9h à 12h... plus de 8000 ouvrages à votre disposition, pour lire sur place ou emprunter... Profitez aussi de tout le réseau des bibliothèques de la CCMP, avec une carte unique (www.bibliotheques-ccmp.fr).

FEEL OF FLOYD

Un concert exceptionnel !

Les vendredi 11 et samedi 12 mars derniers, ARTEMIS nous a fait vibrer avec la programmation du groupe FEEL OF FLOYD.

2h30 de son et lumière pour le plus grand plaisir du public venu nombreux réécouter les succès d'un groupe ô combien célèbre.



LE CTD SE REINVENTE

Lors de l'Assemblée Générale du 25 février 2022, le président Daniel Rusch a particulièrement insisté sur les difficultés rencontrées en 2021 pour équilibrer les comptes du CT Dombes. La traditionnelle choucroute n'a pas pu, en effet, être organisée en 2021 tout comme en ce début 2022, du fait des restrictions liées au Covid. Or, cet événement, par ailleurs reconnu pour sa grande convivialité, constitue un apport clé pour le budget de fonctionnement du club. Mais les finances du club ne sont toutefois pas en péril, grâce au soutien indéfectible de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost et du « bas de laine » engrangé année après année. Et le club a pris le taureau par les cornes, d'une part en limitant ses dépenses (moindre contribution aux participations de ses adhérents aux différents événements cyclo touristiques, implication de chacun pour les repas du club, etc), d'autre part en recherchant de nouvelles sources de financement.

C'est ainsi que le club a décidé d'organiser une soirée festive, à la salle des fêtes de Saint Maurice, le 15 octobre 2022, autour d'une paella ouverte à tous. La choucroute reprendra ses droits début 2023 avec sa tombola, qui sera comme dans le passé, généreusement dotée.

Par ailleurs, une commission a été créée pour rechercher des sponsors disposés à soutenir le club tout en bénéficiant de l'image dynamique et fort respectueuse de l'environnement véhiculée par le CT Dombes.

Le dynamisme est en effet de mise au sein du club avec l'organisation :

- d'une randonnée 100 % féminine (participation de 14 de nos adhérentes !), fin mars, sur la Via Rhôna pendant 5 jours ;
- de la randonnée ouverte aux familles et aux cyclistes licenciés ou non : La Saint Maurice le 19 juin 2022. Le

tionner le départ sur notre commune et cela à partir de l'édition 2023 ;

▫ de différentes formations :

- Aisance à vélo, assurée par la Fédération Française de Vélo ;
- Prévention et Secours Civiques (PSC1), assurée par la Croix Rouge ;
- Gestion optimisée des données via le Cloud (nuage) de Google pour une communication respectueuse de l'environnement en limitant drastiquement l'envoi de fichiers par mail aux 82 adhérents, formation animée par le président Rusch.



Assemblée générale du 25 février 2022

O.B.S.M. : L'EQUIPE MASCULINE EN FINALE POUR LA 2EME ANNEE

L'OBSM, devenu champion de France de nationale 4 en septembre 2020, est monté en nationale 3. Suite à une année blanche due au covid, ils ont brillamment réussi leur saison. Vainqueur du 1/8 de finale à Auxonne, du 1/4 de finale à Montélimar, ils ont reçu Val de Drome le samedi 5 mars dans notre boulodrome municipal. Devant de nombreux supporters, dans une ambiance de folie, ils ont remporté le match 25 à 19. Ils iront défier notre voisin St Vulbas à Balaruc le 26 mars [nous n'avons pas les résultats à la date d'impression du journal] pour essayer de rapporter de nouveau un beau maillot tricolore au club de la Côtière. Le président-joueur, Hervé Devise en rêve, Romain Besset le coach va essayer de tout mettre en place pour faire briller ses jeunes (et moins jeunes) joueurs !



COTIERE EN TRANSITION : ENSEMENCEZ VOTRE BALCON !

Le samedi 9 avril 2022 de 10h à 13h, Côtère en transition en partenariat avec Artémis propose une animation de la grainothèque (installée à Artémis) grâce à la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et organise : « **Ensemencez votre balcon** ».

Au programme :

De 10h à 13h, en continu :

- Troc de graines : venez avec vos graines et repartez avec d'autres !
- Ateliers pour les familles : créer un gîte à insecte, Atelier de semis, créer une carte postale avec des éléments de la nature.

A 11h :

- Conférence / présentation d'une maquette de balcon accueillant de la biodiversité ;
- Atelier de décoration de la maquette avec les familles volontaires.

Envie de rapporter un peu de nature chez vous ?
N'hésitez pas à venir nombreux !



60 ANS DE MARIAGE POUR 2 COUPLES MAURICIENS !

Elie et Olga HADJADJ (à droite sur la photo) résident sur notre commune depuis mai 1956. Ils se sont mariés le 1er décembre 1956. Ils ont tenu le garage du Plantier, le garage de la Boisse, puis une concession à Ambutrix, avant de finir leur carrière au Garage de la Boisse de nouveau. Olga a été, durant deux mandats, adjointe aux affaires sociales. Ils passent une retraite paisible à Saint Maurice.

Maurice et Christiane CHICHOUX (à gauche sur la photo) se sont mariés à Lyon le 22 décembre 1956. Maurice était ingénieur dans le bâtiment et Christiane a géré un salon d'esthétique durant 20 ans. Ils résident dans notre commune depuis l'an 2000. Ils apprécient également leur retraite sur Saint-Maurice-de-Beynost.



Bravo pour ce formidable engagement, aussi brillant que du diamant. Félicitations !!!

LE TIGRE DU PLATANE

Corythucha ciliata est une petite punaise originaire des États-Unis, présente en France depuis les années 1970, elle s'attaque exclusivement aux platanes. Sa présence se remarque par une décoloration de la feuille. On la découvre sur la face inférieure du feuillage en été et sous l'écorce en hiver. Les œufs sont déposés au début de la saison de croissance de l'arbre, sur la face inférieure des feuilles, le long des nervures. Une femelle peut pondre jusqu'à 350 œufs.

Pourquoi lutter contre le tigre du platane ?

Le tigre du platane se nourrit en piquant la face intérieure des feuilles qui se décolorent et tombent. Il produit par ailleurs un miellat (substance collante) qui salit tout ce qui se trouve sous le platane : voitures, mobilier de jardin, ... En tombant de l'arbre, le tigre du platane pique les êtres humains, procurant ainsi un désagrément physique. De plus, il semble qu'il véhicule des champignons responsables de maladie sur les arbres ! Pour lutter contre ce fléau, des solutions existent comme par exemple des traitements à base de nématodes entomophages qui permettent de fortifier le feuillage grâce à l'apport d'oligo-éléments.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les services techniques de la commune - servivestechiques@saint-maurice-de-beynost.fr

CROIX ROUGE - UKRAINE



Guerre en Ukraine : pour faire face aux besoins humanitaires colossaux sur place et dans les pays limitrophes, la Croix-Rouge française a besoin d'argent et lance un appel à dons.

La Croix-Rouge française lance un appel à dons financiers en soutien de la Croix-Rouge ukrainienne et du Comité International de la Croix-Rouge et toutes les sociétés Croix-Rouge qui interviennent dans les pays limitrophes, pour venir en aide à la population ukrainienne. C'est toute la puissance du Mouvement Croix-Rouge qui se mobilise pour venir en aide aux habitants d'Ukraine avec une seule priorité : répondre aux besoins humanitaires de toutes les personnes touchées par le conflit, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ukraine.

Depuis le déclenchement du conflit ukrainien en 2014, la Croix-Rouge a renforcé sa présence dans le pays afin de contribuer à protéger et aider la population du Donbass notamment. Doté de bureaux locaux de part et d'autre de la ligne de contact (à Lugansk et Donetsk), le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) en collaboration avec la Croix-Rouge ukrainienne, met tout en œuvre pour répondre aux besoins urgents des habitants et aider les membres de familles dispersées à rétablir le contact dès que la situation le permettra de nouveau.

Depuis quelques jours, la situation prend une toute autre ampleur. Nous devons faire face à une urgence humanitaire qui ne cesse de s'intensifier et s'est étendue très rapidement aux pays voisins. Le commissaire européen à l'Aide Humanitaire estime à plus de 7 millions le nombre de réfugiés qui pourraient être déplacés. La Croix-Rouge française appelle à la générosité de tous. Elle privilégie les dons financiers qui permettront d'adapter au mieux et avec agilité la réponse sur place mais aussi dans les pays limitrophes.

L'argent collecté sera destiné à répondre à l'ensemble des actions mises en place par le Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge. Il permettra de soutenir les actions du CICR et de la Croix-Rouge ukrainienne qui aident les personnes touchées par le conflit dans la mesure où la situation en matière de sécurité le permet, en répondant aux besoins en eau, en fournissant des produits de première nécessité, du matériel médical, en apportant les premiers secours et un soutien psychosocial... puis à les aider à se relever et se reconstruire.

La Croix-Rouge unité locale Côtère-Dombes est bien évidemment engagée dans l'opération en soutien de la Croix-Rouge ukrainienne et du comité international de la Croix-Rouge. Elle lance un appel aux dons pour répondre aux besoins humanitaires en Ukraine et auprès des exilés et déplacés. Outre les besoins immédiats (matériel, médical, produits de première nécessité, premiers secours, soutien psychologiques), il faut organiser un soutien continu et à long terme.

Les dons peuvent être effectués sur le web : www.croix-rouge.fr ou par chèque à l'ordre : « Croix-Rouge française - Conflit Ukraine 2022 » (Adresse : Croix-Rouge française, CS 20011 - 59895 Lille cedex 9).

AGENDA

Ven. 8 avr 19h	Municipalité Prévention moustiques tigres	Sam. 23 avr. Journée	Twirling Bâton Brocante
sam. 9 avr.	Caisses à savon Descente Montée de la Paroche	Dim. 24 avr.	Elections présidentielles 2 nd tour
Sam. 9 avr.	Sou des écoles Vente de chocolats de Pâques	Dim. 24 avr.	Ain Sud Foot Tournoi U9
Sam. 9 avr. Soirée	Saint-Maurice Tennis Théâtre	Ven. 29 avr. 20h30	ARTEMIS Café théâtre
Dim. 10 avr.	Elections présidentielles 1 ^{er} tour	Sam. 30 avr.	CALRA Fête des oeillets
16-17 avr	O.B.S.M. Tournois	Dim. 8 mai	Municipalité Commémoration Armistice 1945
16-17 avr.	Ain Sud Foot Tournois	sam. 28 mai	CCAS repas de aînés
Sam. 23 avr	Ain Sud Foot Tournoi U7		

ETAT CIVIL

Naissances	
14/01	Lina SLITI
17/01	Gabriella MERVELAY DOS SANTOS
25/02	Joy DENZER
Décès	
17/01	Roger PIEGAY
18/02	Geneviève THINEAU Vve FILIPE
19/02	Alfredo PIETRILI
23/02	Raymonde DANDEL Vve PIEGAY
02/03	Jacqueline AMSELLEM Epse LATOUR
06/03	Jacques MUGNIERY
09/03	Aimé MARTHOREY

**L'association
CŒUR D'ASIE**

Organise une journée de soutien et d'aide à

l'Ukraine

Le dimanche 03 avril
à partir de 12 h à la salle des fêtes
de Saint-Maurice-de-Beynost
2 av. des îles

- Repas sur place ou à emporter
- Suivie d'un karaoké et d'un après midi dansant avec une tombola
- Entrée 5 €
- Réservation auprès de
Mme LE au 07 68 85 83 52
Mr TSALAPATIS Stratos au 06 23 47 35 86
- Une **boîte de solidarité** sera à votre disposition pour recevoir vos dons et tous les bénéfices seront reversés à la Croix-rouge française






CLUB AMITIÉ LOISIRS
01700 ST MAURICE DE BEYNOST

SAMEDI 02 AVRIL 2022

Salle des fêtes de Saint Maurice de Beynost
à partir de 14h

**CONCOURS DE
COINCHE**

Nombreux prix :
Gigots raccourcis, Poulets fermiers,
Saucissons à cuire, Grillades, etc...

Toutes les doublettes seront primées !

Participation : 16€ par doublette
Inscription sur place à partir de 13h30

Buvette et pâtisseries sur place

RENSEIGNEMENTS
GERMAINE : 06 43 01 38 23
OLGA : 06 64 48 09 09






PERMANENCES
permanence des adjoints
Sur rendez-vous :

09/04	Pierre GOUBET Maire
16/04	Lydie EXTIER-PONS Affaires sociales
23/04	Daniel MONCHANIN Action éducative
30/04	Didier JUHEN Finances-Dev. économique et num.
07/05	Eveline GUILLET Urbanisme
14/05	Yvan HERZIG Info. Communication
22/05	Nicole BOURGEOIS Vie associative, sport, culture

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

8h30 - 12h

14h - 18h30

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

- ⊙ Directeur de la publication : P. GOUBET
- ⊙ Ont participé à la rédaction : La commission Information-Communication, les équipes du CT Dombes, d'ARTEMIS de l'O.B.S.M. et de Côtiers en transition
- ⊙ Mise en page : S. JUBAN
- ⊙ Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
- ⊙ Impression : Prestaprim www.prestaprim.fr
- ⊙ Distribution : Equipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

- ⊙ Tél : 04 78 55 14 08
- ⊙ Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr
- ⊙ Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr

NOUVEAUX
HORAIRES D'ÉTÉ
DE LA
DÉCHÈTERIE**A partir du 1^{er} Avril 2022**

- Du lundi au vendredi :
8h30-12h et 13h30-18h
- Le Samedi de 8h30 à 18h
non stop